



DEMANDE DE DÉROGATION

ACCUEIL 20 MINUTES MATIN ET/OU SOIR

2024/2025

RAPPEL DES MODALITÉS D'ACCÈS :

Horaires : Arrivée de l'enfant entre 8h et 8h15 le matin - Départ de l'enfant entre 16h30 et 16h50 le soir.

Réservation : pour chaque activité concernée (matin et soir), la réservation reste **OBLIGATOIRE** dans le cadre de cette dérogation (réservation possible jusqu'à 15 jours avant la date et annulation possible jusqu'à 3 jours avant la date).

Je soussigné M / Mme

Adresse email (à utiliser pour la réponse)

Sollicite le bénéfice d'un accueil durant 20 minutes offert, pour l'année 2024/2025, car j'ai 2 enfants ou plus scolarisés dans des écoles **publiques** ovilleloises éloignées **du fait de la carte scolaire** :

Enfant en maternelle : Nom / Prénom École

Enfant en élémentaire : Nom / Prénom École

L'enfant pour lequel je sollicite la dérogation : Nom / Prénom

Le / /

Signature :